

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE



INTITULÉ DU POSTE :	ÉVALUATEUR GÉNÉRAL
COMPLEXE :	CONSEIL D'ADMINISTRATION
DÉPARTEMENT	DÉPARTEMENT DE L'ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU DÉVELOPPEMENT
GRADE :	EL4
SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE :	COMITÉ DES OPÉRATIONS ET POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT (CODE)
LIEU D'AFFECTATION :	ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
INFORMATION SUR LE POSTE :	CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI Y AFFÉRENTES Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un courriel avec une description précise du problème et/ou en envoyant une capture d'écran indiquant le problème à : HR Direct HRDirect@AFDB.ORG
SAP N° :	50092369
DATE DE CLÔTURE :	13 Septembre 2021 (à 23 h 59 GMT)

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 81 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir un appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (*High 5*), dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour l'Afrique, ont été identifiés, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE DÉPARTEMENT RECRUTEUR :

La mission du Département de l'évaluation indépendante du développement de la Banque est de promouvoir une croissance durable et la réduction de la pauvreté en Afrique à travers des évaluations indépendantes et pertinentes. Ces évaluations permettent d'analyser les politiques, les procédures et les opérations du Groupe de la Banque, de passer en revue la performance et de faire rapport sur les résultats atteints, afin d'en tirer des enseignements utiles et d'encourager la reddition des comptes. Le Département de l'évaluation indépendante du développement assure une communication efficace des résultats d'évaluation aux parties prenantes de la Banque. Enfin, le Département rend directement compte au Conseil d'administration,

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE



présidé par le Président de la Banque africaine de développement, par le biais du Comité des opérations et pour l'efficacité du développement (CODE).

LE POSTE :

Le rôle de l'Évaluateur général est de diriger le Département de l'évaluation indépendante du développement, dont les objectifs sont de créer les conditions nécessaires à la reddition de comptes, de contribuer au renforcement de l'apprentissage et de promouvoir une culture de l'évaluation. En menant des évaluations indépendantes et en partageant les bonnes pratiques, l'Évaluateur général veille à ce que la Banque et ses parties prenantes tirent les enseignements de leurs expériences antérieures, planifient et réalisent les activités de développement selon les standards les plus élevés possible.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Relevant du Conseil d'administration de la Banque au travers de CODE, l'Évaluateur général devra assumer les fonctions suivantes :

1. Assurer la direction et le leadership dans la gestion des activités du Département de l'évaluation indépendante du développement ;
2. Élaborer les objectifs de travail du Département de l'évaluation indépendante du développement dans le cadre du programme de travail triennal ;
3. Assurer le leadership intellectuel et mettre à disposition son expertise technique dans la conduite des évaluations des opérations, des politiques et des stratégies de la Banque, en travaillant sur différents projets, secteurs et thèmes ainsi que sur les différentes régions et différents pays ;
4. Fournir le leadership nécessaire pour s'assurer que les évaluations sont menées de manière efficace et en conformité avec les normes de qualité internationales les plus élevées ;
5. Assurer une couverture appropriée et équilibrée entre différents types d'évaluations, notamment les évaluations menées par les pays, les évaluations de portefeuille, les évaluations thématiques, centralisées et décentralisées, les évaluations récapitulatives et les évaluations formatives ;
6. Promouvoir une culture de l'évaluation et diffuser les résultats obtenus et les enseignements tirés à l'échelle de l'institution et au-delà ;
7. Suivre, comparer et échanger les résultats et les méthodes d'évaluation, en particulier dans le cadre des activités du Réseau d'évaluation et du Groupe de coopération pour l'évaluation qui ressemblent les unités d'évaluation des banques multilatérales de développement ;
8. Surveiller et suivre la mise en œuvre des recommandations d'évaluation fondée sur les rapports de la Direction au moyen du système d'enregistrement des actions de la Direction (MARS) et rendre compte en conséquence au Conseil d'administration ;
9. Examiner la politique d'évaluation indépendante et la stratégie d'évaluation indépendante de la Banque et formuler des recommandations à l'intention de CODE à ce sujet, y compris des suggestions visant des ajustements ;
10. Assurer une gestion efficace des ressources humaines et financières du Département de l'évaluation indépendante du développement ;
11. Surveiller la mise en œuvre du programme de travail du Département de l'évaluation indépendante du développement, notamment le respect des principaux indicateurs de performance et la production des rapports d'évaluation ;
12. Assurer la gestion des relations avec les responsables et les bureaux de l'évaluation générale des autres Banques Multilatérales d Développement (BMD).

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE



COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances) :

1. Être titulaire d'un Master en économie, études du développement, relations internationales, administration des affaires ou dans une discipline connexe ;
2. Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, y compris une expérience pertinente dans le développement international, dont au moins dix (10) ans à un poste de direction et avec une progression évidente des responsabilités ;
3. Avoir une excellente connaissance des principes, des standards, des processus et des méthodes d'évaluation, et justifier d'une compréhension avérée des théories et des pratiques d'évaluation les plus récentes ;
4. Posséder une connaissance approfondie des secteurs du développement et de l'évaluation au niveau international et sur le continent africain et avoir la capacité de les piloter ;
5. Avoir une bonne compréhension ou expérience des investissements dans les secteurs public et privé ;
6. Afficher une feuille de route solide en matière de gestion et de leadership ;
7. Faire preuve de souplesse face à un environnement organisationnel multiculturel ;
8. Avoir la capacité de mener une réflexion de façon indépendante, doublée d'une bonne intégrité et d'une éthique professionnelle reconnue par ses pairs ;
9. Pouvoir communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en anglais ou en français et avoir une connaissance pratique de l'autre langue.

Seuls les candidats répondant à toutes les exigences de la Banque et ayant été retenus pour les évaluations plus approfondies seront contactés. Les candidats doivent soumettre en ligne un **curriculum vitae (CV) concis et tous les documents supplémentaires qui pourraient être requis**. Le Président de la BAD se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances. **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.** <http://www.afdb.org>

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucuns frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.). En outre, le Groupe de la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.

« Veuillez noter que la Banque n'accepte pas la double nationalité. Par conséquent, vous devez indiquer la nationalité que vous aimeriez faire valoir tout au long de votre carrière à la Banque, si vous êtes recruté. Veuillez télécharger les pièces d'identité délivrées par le gouvernement telles que le passeport, la carte d'identité nationale ou le certificat de nationalité, etc. ».